



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

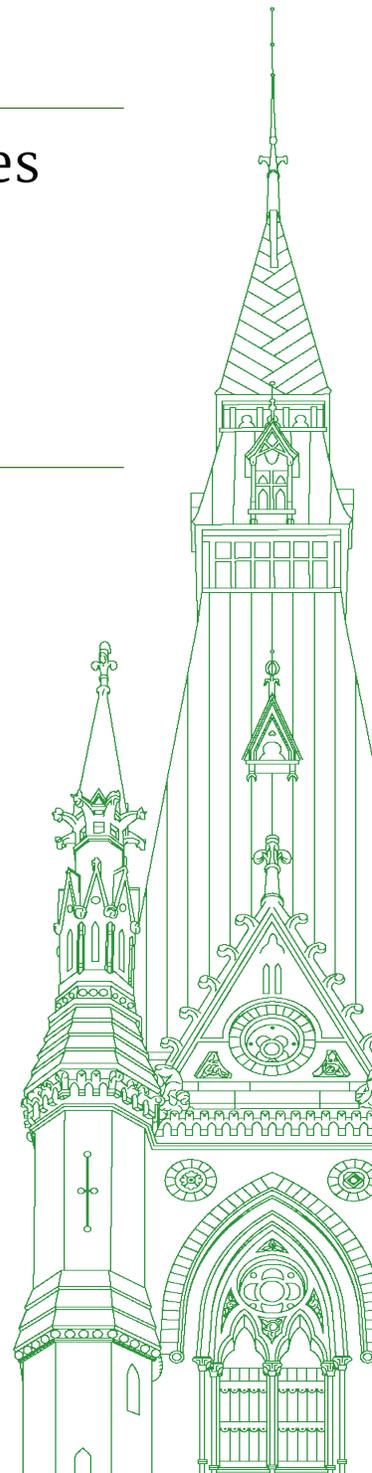
Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 016

Le lundi 1^{er} février 2021

Président : M. Ken McDonald



Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 1er février 2021

• (1610)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 16^e réunion du Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le 19 octobre 2020, le Comité se réunit pour son étude sur l'état du saumon du Pacifique.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en format hybride, conformément à l'ordre adopté à la Chambre le 25 janvier 2021. Les membres peuvent donc y assister en personne dans la salle ou à distance en utilisant l'application Zoom. Les délibérations seront disponibles sur le site Web de la Chambre des communes. Pour votre information, la webdiffusion montrera toujours la personne qui parle, plutôt que l'ensemble du Comité.

Pour assurer la santé et la sécurité de tous en cette période de pandémie, à la lumière des recommandations des autorités sanitaires et des directives du Bureau de régie interne du 28 janvier 2021, tous ceux qui participent à la réunion en personne doivent maintenir une distance physique de deux mètres et doivent porter un masque non médical lorsqu'ils circulent dans la salle. Il vous est fortement recommandé de porter le masque en tout temps, y compris lorsque vous êtes assis. Bien entendu, vous devez également maintenir une bonne hygiène des mains en utilisant le désinfectant fourni à l'entrée.

En tant que président, j'appliquerai ces mesures pendant toute la durée de la réunion, et je remercie d'avance les membres pour leur coopération.

Pour ceux qui participent virtuellement, je voudrais énoncer quelques règles à suivre. Les députés et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont offerts dans le cadre de cette réunion. Vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet, le français ou l'anglais. Avec la dernière version de Zoom, vous pouvez désormais parler dans la langue de votre choix sans avoir à sélectionner la chaîne linguistique correspondante. Vous remarquerez également que la fonction « Lever la main » de la plateforme se trouve désormais à un endroit plus facilement accessible sur la barre d'outils principale, si vous souhaitez prendre la parole ou alerter le président.

Pour les membres qui participent en personne, procédez comme vous le feriez normalement lorsque le Comité entier se réunit en personne dans une salle de réunion. Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je dise votre nom. Si vous êtes en vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Pour les personnes présentes dans la salle, votre microphone

sera contrôlé comme d'habitude par l'agent des délibérations et de la vérification.

Je vous rappelle que tous les commentaires des membres et des témoins doivent être adressés par l'intermédiaire de la présidence. Lorsque vous ne parlez pas, votre micro doit être en sourdine.

Je voudrais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins. De l'Indigenous Leadership Initiative, nous avons avec nous Mme Bev Sellars et M. Frank Brown. De la Skeena Fisheries Commission, M. Stu Barnes est censé être présent, mais il n'est peut-être pas encore arrivé. De la West Coast Aquatic Management Association, bien sûr, nous accueillons Tawney Lem, directrice exécutive.

Madame Sellars et monsieur Brown, vous avez cinq minutes à vous deux. Je vous laisserai vous partager le temps comme bon vous semble. Vous pouvez maintenant commencer pour cinq minutes tout au plus.

Avant que vous ne commenciez, je voudrais vous dire que si nous avons de la difficulté à entendre un témoin ou à comprendre, si son témoignage ne peut pas être interprété correctement, nous l'interrompons et devons probablement l'annuler. Si cela se produit, tous les témoins sont invités à envoyer un mémoire écrit de leur témoignage, qui sera présenté comme témoignage devant le Comité.

Merci.

Lorsque vous serez prêts, vous pouvez commencer, madame Sellars ou monsieur Brown.

M. Frank Brown (conseiller principal, Indigenous Leadership Initiative): [*Le témoin s'exprime en heiltsuk*]

[Traduction]

Je fais partie de la bande des Heiltsuk de Bella Bella. Nous sommes le peuple du saumon. Le saumon joue un rôle clé dans notre vie. Il y a environ 10 000 ans, les Heiltsuk ont construit des barrages à saumons après la dernière période glaciaire et les ont également transplantés des cours d'eau contenant des saumons vers des cours d'eau n'en contenant pas.

Mon nom de chef, Yím ás Lááíyá sila, évoque le moment où notre premier ancêtre est descendu du ciel, mi-homme, mi-aigle, et a atterri sur un piège à saumon. Ce que vous voyez ici est une interprétation artistique de ce nom, qui remonte à la nuit des temps.

Nous avons une alliance sacrée avec le saumon, qui remonte aux temps anciens, alors que la nourriture était rare et qu'un ancêtre est entré dans le monde du saumon, dont Maesila était le chef. Cet ancêtre en a ramené des enseignements, des lois et des façons d'être en relation avec le saumon. Aujourd'hui encore, cette ancienne relation est reconnue dans nos cérémonies du potlatch heiltsuk, où des jumeaux mènent notre danse du saumon. Nombre de nos villages actuels sont situés à proximité de rivières à saumon sur notre territoire.

Lorsque nous sommes passés de l'économie traditionnelle à l'économie monétaire, les rivières de notre territoire débordaient de saumons. Nos anciens disaient qu'on pouvait marcher sur le saumon tant il était abondant. Aujourd'hui, elles sont presque vides de tout saumon. Au dernier décompte, ils en ont relevé cinq ou six pièces.

Au fil du temps, nous nous sommes adaptés et nous avons adopté une flotte de pêche composée à la fois de seines et de filets maillants. Au cours de notre histoire récente, le saumon a été un moteur économique majeur pour notre village; il a généré des millions de dollars grâce au magasin de la bande locale, à la compagnie de carburant, à la flotte de pêche, à l'usine de poissons et à d'autres retombées. Nous possédons actuellement une usine de transformation du poisson de 50 000 pieds carrés qui est maintenant complètement sous-utilisée. Nous avons non seulement un grand nombre de pêcheurs, mais aussi des travailleurs à terre qui dépendaient de l'usine pour leur subsistance.

Cette déclaration est représentative de la majorité des collectivités côtières de pêcheurs en Colombie-Britannique.

Nous avons choisi de ne pas participer à la pisciculture parce que nous ne pouvions pas tourner le dos au saumon sauvage. Nous nous sommes opposés à l'activité piscicole dès 2003, date à laquelle une écloserie de saumon de l'Atlantique a été créée à Ocean Falls. Le grand-père de ma grand-mère Maggie, Andrew Wallace, était le chef de ce village. Cet endroit avait du saumon en abondance. On l'a appelé Ocean Falls parce que le bruit que faisait la rivière rappelait celui de l'océan et, là encore, le saumon était abondant.

La décision de maintenir notre relation avec le saumon et de ne pas participer à la pisciculture en raison de la maladie, des échappées et de ses répercussions sur l'habitat a eu un effet dévastateur sur le peuple heiltsuk et une incidence majeure sur notre emploi et notre existence socioéconomique.

Nous avons profité du saumon sauvage et il est maintenant temps de redonner et de s'en occuper. Nous devons investir dans la restauration de l'habitat et dans la recherche afin de découvrir pourquoi ces saumons ne survivent pas dans l'océan. Serait-ce à cause des immenses courants d'eau chaude et de l'acidification des océans? Nous devons planifier et soutenir ces communautés de pêcheurs. C'est impératif. Il faut s'attaquer à ce problème aux niveaux local, régional et transfrontalier.

Nous devons nous réconcilier avec la terre avant de pouvoir nous réconcilier avec le Canada. Cette réconciliation est l'un des principaux moteurs politiques de l'État-nation du Canada.

Nous allons continuer à assumer notre responsabilité et nous sommes disposés et aptes à travailler avec le Canada pour répondre aux besoins du saumon. Nous voulons maintenir la doctrine de la priorité qui a été établie par l'arrêt Sparrow. Selon elle, la conservation passe en premier lieu; les besoins sociaux, cérémoniels et ali-

mentaires des Premières Nations viennent en deuxième lieu; et le commerce et les activités récréatives commerciales viennent en troisième et quatrième lieux.

Nous devons passer au système de gestion centrale du ministère des Pêches et des Océans à un système de gestion plus collaboratif.

Nous avons besoin d'une transition pour soutenir la participation autochtone à tous les échelons de la gestion et des sciences halieutiques.

Nous devons retravailler les normes environnementales, avec la participation des populations autochtones, examiner les projets sur une base cumulative, prêter attention à l'application des règlements et tenir compte du prix réel de l'extraction des ressources et de la pollution continue.

● (1615)

Nous devons traiter le saumon avec le respect qu'il mérite en tant qu'idole culturellement importante, non seulement pour les peuples autochtones, mais aussi pour tous les habitants du Canada.

Nous devons envisager une chasse gérée des phoques et des otaries pour réduire leur incidence sur la survie du saumon sauvage en Colombie-Britannique et offrir des débouchés économiques aux chasseurs des Premières Nations dans le cadre d'une initiative de réconciliation économique.

Nous devons nous assurer que les peuples autochtones de la Colombie-Britannique sont outillés en tant qu'alliés sur les questions relatives au saumon auprès des organisations autochtones de l'Alaska à l'Oregon.

Nous devons favoriser le développement du réseau national de gardiens autochtones, afin que ses membres soient les yeux et les oreilles sur la terre et à la mer.

Nous devons retirer les piscicultures à enclos ouverts des eaux du Pacifique pour donner à nos saumons sauvages une chance de se battre, et pour sauver la biodiversité génétique de ces saumons sauvages dans le cadre d'une stratégie de gestion fondée sur le principe de précaution.

Walas Gixiasa. Merci.

Le président: Merci, monsieur Brown.

Madame Sellars, je vais vous accorder quelques minutes, car je sais que vous aviez une partie de déclaration liminaire à prononcer.

Mme Bev Sellars (membre de l'équipe, Indigenous Leadership Initiative): Merci beaucoup.

Ma communauté de Xat'sull se trouve à environ 550 kilomètres au nord de l'embouchure du Fraser. Mon peuple a toujours dépendu du saumon sockeye et d'autres poissons qui remontent le fleuve. En 1980, nous avons constaté des changements inquiétants dans la population de saumons et nous avons essayé de tirer la sonnette d'alarme auprès du ministère des Pêches et des Océans. Nous avons détecté des vers ainsi que certains saumons qui n'étaient pas de bonne qualité, et la situation s'est détériorée au fil des ans.

Le ministère des Pêches et des Océans a insisté sur le fait que c'était normal, mais malheureusement, à l'époque, les populations autochtones n'avaient pas voix au chapitre pour essayer de changer les choses. Peut-être que si nous l'avions eue, nous aurions pu éviter la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Le Fraser figure sur la liste des rivières menacées depuis plus de 25 ans; on aurait pu penser qu'il serait alors protégé, mais cela n'a pas été le cas. Il est toujours utilisé comme dépotoir par toutes sortes d'industries le long de ses berges. Les saumons doivent traverser les zones polluées pour atteindre leurs frayères.

Comme nous l'avons dit dans notre mémoire écrit, et comme l'a dit M. Brown, au fil des siècles, les peuples autochtones ont acquis une connaissance intime de la terre et des eaux de leurs territoires. Bien que la science soit importante, sans les connaissances autochtones, c'est comme si on essayait de reconstituer un casse-tête auquel il manque de nombreuses pièces.

Quiconque a étudié l'histoire sait que sans les Autochtones, il aurait fallu beaucoup plus de temps aux nouveaux arrivants pour s'établir ici. Sans les connaissances autochtones, nombre de nouveaux arrivants auraient péri dans ce qui n'était pour eux que des terres et des eaux étrangères.

En ce moment décisif, les peuples autochtones sont à nouveau nécessaires. Il est temps qu'ils prennent leur place légitime dans la gestion des ressources.

Merci.

• (1620)

Le président: Merci.

La parole est maintenant à Mme Lem pour cinq minutes tout au plus.

Mme Tawney Lem (directrice exécutive, West Coast Aquatic Management Association): Bonjour.

Je vous remercie, monsieur le président, et merci aux membres du Comité, de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Je m'appelle Tawney Lem et je suis la directrice exécutive de West Coast Aquatic, organisme à but non lucratif qui vise à favoriser la collaboration en matière de gestion des ressources naturelles.

Dans les témoignages qui vous ont été présentés lors de vos réunions de décembre et encore aujourd'hui, les témoins ont fait part de nombreuses préoccupations sur l'état du saumon du Pacifique, notamment en ce qui concerne l'abondance des poissons, leur santé, la restauration de leur habitat, leur mise en valeur et les conditions marines.

J'aimerais vous parler aujourd'hui de quelque chose qui me semble aller très bien et que nous devons faire davantage en matière de gestion du saumon. C'est peu dire que la reconstitution et la gestion du saumon sont des questions complexes. Les saumons ne restent pas dans les limites des frontières humaines que nous créons. Les interactions et les influences du saumon du Pacifique et sur lui vont de la cime des arbres à l'océan, de mon domicile sur l'île de Vancouver à l'Alaska et vice versa. C'est pourquoi nos systèmes de gestion doivent être également intégrés. Il faut donc une approche coordonnée et collaborative au sein des directions du ministère des Pêches et des Océans; entre les ministères fédéraux; entre les gouvernements fédéral, provinciaux, régionaux et autochtones; et avec les communautés locales et les parties prenantes.

Ce concept de collaboration en matière de gestion des pêches et des océans est ancré de longue date dans des documents fédéraux, tels que la Loi sur les océans, la Politique concernant le saumon sauvage et, plus récemment, dans les lettres de mandat des mi-

nistres des Pêches. Le défi a été de mettre ces engagements en pratique. Les efforts de collaboration ont été amorcés et suspendus par le passé. Le West Coast Aquatic Governance Board, qui est à l'origine de l'organisation que je représente, en est un exemple.

Créé en 2001 conformément à la Loi sur les océans, avec un mandat signé par tous les ordres de gouvernement, ce conseil s'est penché sur des questions stratégiques et politiques touchant l'ensemble de la côte ouest de l'île de Vancouver. Malheureusement, depuis plusieurs années, aucun représentant du ministère des Pêches et des Océans n'y siège. Le ministère sera bientôt invité à participer au renouvellement du mandat de ce conseil.

Parallèlement, il existe d'excellents exemples de collaboration en cours. Sur la côte ouest de l'île de Vancouver, dans le secteur 23, baie Barkley, les années 1990 et le début des années 2000 ont été une période de conflits et de protestations où la stratégie prédominante était celle du lobbying avec des résultats favorables ou défavorables. Des groupes ont pris des risques pour essayer quelque chose de nouveau. On a créé une table ronde sur le saumon où tous les groupes de pêcheurs ont pu se réunir, selon les principes de l'amélioration de la durabilité, pour élaborer des plans de pêche communs qui reflètent les valeurs locales et maximisent la valeur des prises de chacun. Son parcours n'a été ni facile ni aisé. Mais la réussite de la table est d'être un lieu durable et constant où on a pris des décisions difficiles au cours des 15 dernières années.

Le succès de la table ronde du secteur 23 a ouvert la voie aux tables qui existent maintenant sur les trois quarts de la côte ouest de l'île de Vancouver, ainsi qu'à la création de nouvelles tables sur la rive est de l'île et dans d'autres secteurs de la Colombie-Britannique.

Le principe de ces tables est que tous ceux qui ont un intérêt pour la ressource ou le potentiel d'avoir une incidence sur elle doivent participer aux discussions afin que la gestion soit fondée sur l'écosystème et qu'elle tienne compte des interactions entre l'habitat, les écloseries et les récoltes. En d'autres termes, qu'on privilégie une approche intégrée. Ces tables sont inclusives. Elles réunissent tous les groupes de pêcheurs, tous les ordres de gouvernement, les groupes d'intendance et les industries telles que l'aquaculture et la sylviculture. Il n'existe pas de modèle unique de collaboration. La forme doit suivre la fonction, par exemple, l'accent mis par la table ronde sur les pêches terminales et leurs cours d'eau natals et bassins hydrologiques connexes.

Les tables rondes sont organisées à l'échelle des sous-régions ou des détroits. Ses principes sont cependant modulables et sont présents dans des efforts tels que l'élaboration d'une stratégie de rétablissement du saumon pour l'ensemble de la côte ouest de l'île de Vancouver et des considérations sur la manière de coordonner les stratégies de rétablissement à l'échelle de la côte.

J'ai fait part des innovations utilisées sur l'île de Vancouver et ailleurs en Colombie-Britannique, dans l'espoir qu'elles donnent au Comité des idées pour une collaboration future. D'autres personnes vous ont dit à quel point le saumon du Pacifique est important. Le saumon rapproche les gens. Pour sauver le saumon, nous devons rassembler les gens.

Je vous remercie de m'avoir accordé du temps aujourd'hui.

Le président: Merci, madame Lem. Vous avez pris un peu moins de temps que prévu, donc c'est bien.

Je veux laisser savoir aux membres du Comité que le témoin qui manquait ne nous a pas encore rejoints. Nous allons commencer notre série de questions. Je rappelle aux membres que nous devons nous arrêter à 17 h 30 piles, heure normale de l'Est. Je veux essayer d'être juste envers tout le monde en cours de route. Je serai très strict et rigoureux sur le temps imparti.

La parole est d'abord à M. Arnold pour six minutes tout au plus.

• (1625)

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président. C'est un plaisir d'être ici.

Je remercie nos témoins d'être venus aujourd'hui. Le saumon de la côte ouest est en train de devenir très important pour nous tous.

Dans nos notes d'information, il est question d'un examen des programmes autochtones effectué par le ministère des Pêches et des Océans en 2017, et des recommandations qui en ont découlé concernant notamment les connaissances autochtones sur le saumon du Pacifique. L'une de ces recommandations était d'avoir un financement de base pour les connaissances autochtones et les sciences. Ce serait donc une ligne budgétaire, et non un programme annuel, sur lequel on pourrait compter, en gros, à perpétuité.

Monsieur Brown ou madame Sellars, avez-vous vu une partie du financement consacré à ces travaux?

M. Frank Brown: Je n'ai vu aucune partie du financement auquel vous faites allusion. C'est une bonne idée. Une de nos collègues, Ethel Blondin-Andrew, qui était également parlementaire, soutenait le processus national de consultation concernant les pêches. Il faut du temps pour que les retombées se fassent sentir. Les Heiltsuk de Bella Bella n'ont pas encore vu ce financement. Je ne peux parler pour personne d'autre.

M. Mel Arnold: Merci.

Allez-y, je vous prie.

Mme Bev Sellars: Dans ma région, nous n'avons rien vu de ce financement non plus.

M. Mel Arnold: Je vous remercie. C'est bon à savoir.

Madame Lem, vous avez parlé d'une approche collaborative à laquelle tout le monde semble participer et de la table ronde dans le secteur 23, où tout le monde peut discuter de ce qui est nécessaire pour les pêches, les pêcheurs, nos Premières Nations et toutes les personnes concernées.

Pouvez-vous donner les raisons qui expliquent pourquoi on ne le fait pas?

Mme Tawney Lem: Voulez-vous dire pourquoi on ne le fait pas dans d'autres secteurs?

M. Mel Arnold: Oui, il semble y avoir une approche cloisonnée de la gestion des pêches. Il n'est pas possible de réunir tout le monde dans la même pièce simultanément pour que nous puissions tous comprendre à quel point nous devons travailler ensemble pour rétablir nos stocks de saumon. Savez-vous pourquoi on ne le fait pas?

Mme Tawney Lem: Je pense qu'il y a probablement quelques raisons. L'une d'entre elles, que vous avez déjà mentionnée, est le concept d'une approche cloisonnée. On comprend que le gouvernement est grand, mais ce genre de travail se fait entre les ministères et les directions du ministère des Pêches et des Océans, donc il a fallu un peu de temps, mais les choses avancent.

L'autre difficulté réelle est qu'il n'est pas facile de réunir les gens dans la salle elle-même, et souvent, les processus sont peut-être présentés comme des suggestions. Ils sont nécessaires pour soulever un problème de gestion particulier, mais si ces relations ne sont pas déjà en place, il pourrait être difficile pour cette table de s'imposer réellement. L'une des choses que nous avons vraiment essayé de mettre en avant est le besoin de commencer à créer une culture de collaboration, si vous voulez, dans laquelle la communication se fait du haut vers le bas, et de donner aux gens des idées concrètes sur la manière de faire avancer ces tables.

M. Mel Arnold: Merci.

Monsieur Brown, vous avez mentionné, en particulier, les multiples facteurs qui affectent nos pêches. On a notamment envisagé la possibilité d'avoir des pêches plus sélectives — plus dans les rivières, très sélectives pour des stocks précis, etc. Avez-vous pu mettre en œuvre l'un de ces programmes dans vos régions? Est-ce que ce sont vos nations qui ont présenté ces propositions, et dans la négative, y a-t-il une raison pour laquelle vous n'avez pas pu le faire?

• (1630)

M. Frank Brown: J'ai fait allusion à la longue histoire de notre peuple sur la côte. C'est exactement là que nous pêchions le saumon, grâce aux barrages que j'ai mentionnés. Des barrages en pierre et en bois étaient placés à l'embouchure du fleuve. Nous pouvions pêcher le saumon de manière sélective. Les choses ont changé avec la révolution industrielle. Aujourd'hui, la situation à laquelle nous faisons allusion en ce qui concerne les conflits est essentiellement attribuable aux conflits liés aux engins entre les seines et les filets maillants et aux Autochtones qui se battent pour une biomasse de saumons en constante diminution.

J'ai suggéré que la doctrine de la priorité soit appliquée, c'est-à-dire que la conservation passe en premier, que viennent ensuite les besoins sociaux, cérémoniels et alimentaires, et qu'on termine avec le commerce et les activités récréatives commerciales. C'est ce que prévoit la directive juridique. Cependant, dans le cas de la pêche en saison, l'aspect économique l'emporte presque toujours sur la prise de décisions concernant la gestion du saumon.

M. Mel Arnold: Merci.

Quelqu'un d'autre a-t-il un bref commentaire à faire à ce sujet?

Le président: Comme je n'entends rien, monsieur Arnold, je suppose que c'est tout. Il vous reste environ 10 secondes. Je ne pense pas que vous puissiez poser une question et obtenir une réponse dans ce laps de temps.

La parole est maintenant à M. Battiste.

Vous avez six minutes tout au plus.

M. Jaime Battiste (Sydney—Victoria, Lib.): Merci beaucoup.

Merci à nos témoins pour leur discussion. Je vous arrive d'Eska-soni, plus grande communauté micmaque de l'Atlantique. Nous lutons ici aussi pour la conservation du saumon.

L'un des thèmes que vous avez mentionnés, monsieur Brown, est celui de la réconciliation environnementale. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus à ce sujet. Expliquez-nous ce que vous pensez que nous pouvons faire pour réparer certains des dommages causés à notre environnement et aux espèces dont nous dépendons depuis des générations, depuis des temps immémoriaux. Je me demande si vous pouvez développer un peu plus vos réflexions sur la réconciliation environnementale et proposer aussi des mesures concrètes que nous pouvons prendre.

M. Frank Brown: Je crois que c'est vraiment une question de valeurs, lorsque vous valorisez uniquement la plus-value financière au lieu de tenir compte de toutes les conséquences sur le capital naturel d'un processus de développement. La datation au carbone a montré que notre peuple a pu continuer à exister sur nos territoires pendant plus de 14 000 ans. En comparaison, le Canada en tant qu'État-nation est relativement jeune. Il y a des raisons pour lesquelles nous avons pu survivre. Nous avons subi les changements climatiques. Nous avons subi des changements radicaux. Nous avons traversé des périodes de famine. Nous avons nos propres lois et nos propres enseignements, fondés sur une relation à long terme avec ces ressources et surtout sur cette idée du respect.

Les Heiltsuk font partie des Premières Nations côtières. Nous avons établi un plan d'aménagement du milieu marin à partir de la côte centrale, de la côte nord et de Haida Gwaii. Nous souscrivons à une approche de développement fondée sur la conservation dans laquelle nous envisageons de faire les choses de manière plus durable. Nous gérons les zones riveraines des rivières à saumons de manière à ce qu'il faille se trouver à plusieurs mètres à l'extérieur. Avant, avec l'exploitation forestière sur le site... Elle nous a poussés à faire la guerre des bois, pour protéger le saumon. C'est dire à quel point nous tenons à notre saumon. Nous voulons en prendre soin, parce que le saumon prend soin de nous.

C'est cette idée d'une relation réciproque et d'un changement fondamental des valeurs dont nous avons besoin pour que notre société puisse progresser de manière plus durable. C'est primordial non seulement pour les populations autochtones de la côte, qui ont une relation intime avec le saumon, mais aussi pour les autres peuples. C'est aussi un indicateur biologique important de la santé de notre écosystème marin. Si le saumon disparaît, alors nous ne serons pas trop loin derrière. Je pense que nous avons certainement quelque chose à offrir à cette discussion.

• (1635)

M. Jaime Battiste: Merci de votre réponse.

Madame Lem, vous avez parlé de la culture de collaboration. Nous avons entendu dire qu'un des programmes que les communautés autochtones ont bien accueilli est celui des gardiens autochtones, et je pense que c'est la collaboration qui en a fait un succès.

Pouvez-vous nous dire ce que vous pensez du programme des gardiens autochtones, et s'il s'agit d'un modèle qui fonctionne bien? D'après vous, est-ce qu'il favorise ce que vous appelez la culture de collaboration?

Mme Tawney Lem: Merci beaucoup de poser la question. Le programme a suscité beaucoup d'intérêt ici, sur la côte Ouest. C'est notamment parce qu'on reconnaît la valeur du savoir local et autochtone et que l'information arrive concrètement à la table. Oui, le programme contribue à la culture de collaboration, parce qu'il inclut des gens issus de la région qui font partie de la solution.

Un des éléments qui est vraiment nécessaire et qui ressort du programme des gardiens, c'est qu'il faut investir dans des activités scientifiques, de recherche et de surveillance élaborées conjointement. Lorsque ces activités sont menées sans collaboration, il arrive parfois que l'information qui en résulte n'inspire pas confiance. Il est alors difficile de l'utiliser d'une bonne façon dans l'évaluation des stocks, la restauration ou l'amélioration des habitats.

Le programme des gardiens, en utilisant le savoir autochtone, en ayant des gens de la communauté qui sont près de la ressource faire partie de la solution et en les faisant travailler avec les secteurs et d'autres intervenants dans la communauté, pourrait certainement être une voie à suivre dans la collaboration.

M. Jaime Battiste: Pour poursuivre sur le sujet, j'ai bien aimé ce que vous avez dit au sujet de la cogestion de la science. Quand on parle de collaboration, on ne parle pas seulement de l'application de la loi, mais aussi du fait de trouver des solutions qui sont basées sur le savoir autochtone et sur la science occidentale. On pourrait parler d'une approche à double regard, comme on le verrait dans la culture micmaque.

Est-ce le genre d'approche que vous prônez?

Mme Tawney Lem: Oui, tout à fait, et la solution passe par le fait d'avoir toutes ces façons de voir les choses, si on veut. Vous avez parlé de l'application de la loi. Lorsque la recherche se fait en collaboration et lorsque le plan et la solution sont adoptés de concert, les gens sont plus réceptifs. Les gens respectent davantage le plan, et il est moins nécessaire d'avoir recours à l'application de la loi. On constate également que lorsqu'un groupe a créé quelque chose ensemble, ses membres vont le faire respecter, si nécessaire, pour s'assurer que ce qu'ils ont bâti est protégé.

M. Jaime Battiste: Merci.

Le président: Merci, monsieur Battiste.

Nous passons maintenant à Mme Gill pendant au plus six minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie également tous les témoins qui sont avec nous aujourd'hui.

D'entrée de jeu, j'aimerais dire bien humblement que je n'ai pas beaucoup de connaissances traditionnelles autochtones sur la pêche et les écosystèmes du saumon. J'aimerais que les témoins ici présents nous entretiennent de leurs connaissances à ce sujet de façon générale.

Bien sûr, il n'y a pas d'ordre pour les interventions.

J'aimerais également poser des sous-questions. Je pourrai y revenir plus tard, aussi.

Est-ce que le ministère a accès aux sources d'information sur le sujet? Les consulte-t-il?

Par ailleurs, j'aimerais savoir, même si cela est difficile à dire, dans quelle mesure le ministère comprend et utilise de telles connaissances pour le mieux-être des populations de saumon du Pacifique.

[Traduction]

M. Frank Brown: Madame Sellars, allez-y, je vous en prie.

Mme Bev Sellars: Au sujet du savoir autochtone, avant l'arrivée des nouveaux arrivants, il y avait les lois de la nature et le bon sens des peuples autochtones. Comme ils sont près de la terre, ils observent les petits détails. Ils aperçoivent les petits changements, comme nous l'avons fait il y a 40 ans lorsque nous avons commencé à remarquer des changements dans les populations de saumon.

Nous sommes passés des lois de la nature et du bon sens à tout un écheveau de lois établies par l'être humain qui sont souvent plus néfastes que bénéfiques. Ces lois semblent axées davantage sur les objectifs de développement des entreprises, et à un moment donné... Je dis que nous avons deux économies. Nous avons l'économie autochtone qui marche sur la terre, qui nage dans les eaux et qui pousse sur la terre, et nous avons l'autre économie, l'économie financière. L'économie financière finira par tuer l'autre économie.

Je vais vous parler de ma sœur Tina pour vous donner un exemple. C'est elle qui chasse dans notre famille. Elle se promène et voit les changements. Elle est rentrée à la maison furieuse un jour parce qu'on avait coupé le bois dans une aire de mise bas des orignaux. Si des Autochtones avaient été présents au moment de prendre cette décision, cela ne serait pas arrivé.

Ce ne sont que des exemples. Il faut qu'il y ait des zones interdites.

Monsieur Brown, je vous cède la parole.

• (1640)

M. Frank Brown: Pour répondre à la question au sujet des ressources disponibles comme références, en Colombie-Britannique, pendant l'Année internationale de la biodiversité, j'ai travaillé comme conseiller auprès des scientifiques qui examinaient l'enjeu de la conservation de la biodiversité, et nous avons rédigé un article en anglais intitulé « Coastal First Nations Fundamental Truths: Biodiversity, Sustainability and Stewardship ». Nous avions avec nous des gardiens du savoir des peuples haïda, 'namgis et heiltsuk, qui ont été formés aux méthodes occidentales, mais qui ont aussi étudié notre culture. Nous avons examiné la question suivante: « Existe-t-il des valeurs fondamentales sur la côte Ouest », et ces gardiens du savoir ont répondu « Naturellement... Quelle question ridicule. »

La question suivante était « Quelles sont-elles? », et nous avons rédigé sept énoncés de valeurs ou de vérités fondamentales. Cet article est disponible. Nous avons validé nos vérités à partir de nos récits, nos pratiques, nos langues et nos cartes, parce que c'est dans la langue que réside le savoir. La biodiversité reflète la diversité culturelle. La biodiversité génétique du saumon sauvage est donc indispensable, parce que c'est ce qui procure au saumon la résilience nécessaire pour s'adapter aux changements climatiques et aux autres problèmes auxquels l'espèce va devoir faire face.

Il en va de même de notre culture. Il existe des cultures très riches et très différentes qui ont des liens avec cette ressource. En ce qui concerne le travail de gouvernement à gouvernement, l'histoire en a été une malheureusement d'exploitation et de non-respect, et les seules fois où il se passe quelque chose, c'est lorsque nous devons monter au créneau, lorsque nous devons nous tenir debout pour défendre les ressources, parce qu'elles ne peuvent se défendre elles-mêmes.

J'ai déjà siégé au Conseil de conservation des pêches du Pacifique, où nous faisons des recommandations aux ministres fédéral et provincial des pêches, et j'ai entendu des représentants de l'Atlantic Conservation Society expliquer comment le MPO s'était trompé

de centaines de points de pourcentage dans ses projections relatives à la biomasse pendant des décennies, et comment les pressions économiques exercées par les chalutiers ont entraîné l'effondrement de la pêche à la morue.

Comme je l'ai dit, on en revient aux valeurs. Ce que l'on a pu constater, c'est que les scientifiques occidentaux recueillent une petite quantité d'information et qu'ils font ensuite des extrapolations à partir de modèles générés par ordinateur, mais s'ils se trompent, ils ratent totalement la cible quand cela arrive ici. Nous en avons été les témoins, et les peuples autochtones sont ceux qui doivent vivre avec les conséquences des décisions qui sont prises à Ottawa.

Il faut que l'on accorde plus d'importance à la participation des gens de la région et à leur point de vue. Je remercie l'autre témoin de ses paroles. Les Premières Nations prennent la collaboration au sérieux. Nous prenons la collaboration au sérieux. Nous croyons en l'idée de prendre ce que la science occidentale a de meilleur à offrir, mais aussi d'intégrer notre savoir traditionnel et local afin de prendre des décisions éclairées et de préserver le saumon, la ressource la plus importante qui a assuré notre subsistance depuis des millénaires.

• (1645)

Le président: Merci, madame Gill. Vous avez dépassé un peu le temps prévu.

C'est maintenant au tour de M. Johns pendant au plus six minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Merci, monsieur le président, et je tiens à remercier tous les témoins également.

C'est un honneur pour moi de me joindre à vous depuis le territoire du peuple nuu-chah-nulth et le territoire non cédé des peuples hupacasath et tshshaht.

Chef Brown, vous avez beaucoup parlé du savoir autochtone et local, et la ministre des Pêches et des Océans n'a de cesse de répéter qu'elle est en faveur de l'inclusion du savoir autochtone et local. Quand on examine le processus décisionnel, toutefois, que ce soit pour la répartition du saumon ou du hareng dans la mer des Salish, les Autochtones et les gens de la région disent qu'ils veulent qu'on la suspende ou la restreigne jusqu'à ce qu'on mette en place un plan de gestion de l'écosystème, mais le ministère s'entête à faire fi du savoir autochtone et local dans le processus décisionnel.

Seriez-vous d'accord pour dire que la ministre doit en faire plus pour prouver que ses paroles veulent vraiment dire quelque chose?

M. Frank Brown: Je suis tout à fait d'accord pour dire que la ministre doit assortir ses engagements de gestes concrets. Ce n'est pas facile, parce que le statu quo est un puissant moteur économique, dont nous faisons les frais.

Vous avez parlé du hareng, une espèce essentielle, une espèce fourrage, une espèce dont s'alimente le saumon. Si on regarde ce qui se passe en Colombie-Britannique avec cette espèce, sa situation est très semblable à celle du saumon. Les stocks de hareng se sont effondrés à Haida Gwaii. La côte Nord est en danger. Dans le golfe, la situation est incertaine. Il n'y a plus de hareng sur la côte Ouest de l'île de Vancouver, la principale source d'alimentation du saumon et de l'épaulard, et cela se passe sous le regard du MPO.

Nous avons dû, essentiellement, passer à l'action et occuper un bureau du ministère des Pêches et des Océans parce que la biomasse de hareng s'est effondrée dans nos eaux territoriales pendant six ans. Puis, quand la situation s'est replacée un peu, les gens du ministère voulaient reprendre la pêche commerciale. Nous nous y sommes opposés en leur disant qu'il fallait donner à la ressource le temps de se reconstruire. Pensons à ce qui s'est passé dans l'Atlantique. On ne s'est arrêté qu'après avoir pêché la dernière morue. Quand allons-nous apprendre? Il faut procéder différemment.

L'autre point est que, oui, je pense que les Autochtones sont la voix de la raison dans ces discussions, mais nous avons... C'est énorme, parce qu'il s'agit d'enjeux transfrontaliers, qui concernent aussi l'Alaska et l'Oregon. Le saumon ne connaît pas de frontières nationales ou internationales. Nous devons travailler en collaboration pour donner au saumon un minimum de chance.

La ministre des Pêches doit faire preuve de leadership et de courage en faisant du saumon une priorité, et en ne pensant pas uniquement aux intérêts économiques. La stratégie et le modèle économique adoptés ne nous ont pas bien servis. Cela dure depuis 100 ans, et nous assistons à l'anéantissement du saumon.

Nous avons plus de 20 rivières à saumon sur notre territoire, et l'an dernier, il n'y a eu que six saumons qui ont remonté l'une d'elles. C'est comme à l'époque où les pêcheurs côtiers de morue dans l'Atlantique disaient qu'il n'y avait plus de morue et que les gens du ministère leur répondaient que selon leur modèle généré par ordinateur, il y avait de la biomasse à cet endroit.

L'information dans ce processus devrait provenir des gens qui vivent sur place, les gardiens du savoir local. C'est ce qu'il faut retenir.

M. Gord Johns: Je comprends.

Madame Lem, j'ai bien aimé l'ensemble de votre exposé. Une nouvelle lettre de mandat a été rendue publique le 15 janvier. Elle demande à la ministre de « Travailler en étroite collaboration avec les ministres concernés ainsi qu'avec les Premières Nations, les autorités provinciales et territoriales, les organismes de pêche et d'intendance », et je dirais qu'il s'agit de vous, « et les communautés concernées de toute la région du Pacifique afin de proposer une stratégie sur le saumon du Pacifique et de réaliser notre engagement de conserver et de protéger le saumon sauvage du Pacifique, ses habitats et ses écosystèmes. »

Je crois que le saumon sauvage se trouve dans une situation urgente en ce moment même, mais nous n'avons pas encore entendu la ministre le dire en autant de mots. Nous avons besoin qu'elle le fasse.

Madame Lem, vous pourriez nous parler de vos ressources actuelles. Vous avez parlé de l'importance des tables de gestion. D'accord. De quoi avez-vous besoin?

Nous avons actuellement un fonds de rétablissement du saumon en Colombie-Britannique de 142,8 millions de dollars, ce qui représente littéralement une goutte d'eau dans l'océan des besoins. Les gens disent que c'est le montant nécessaire par année et non sur cinq ans. Pouvez-vous nous en dire plus sur les ressources qui sont nécessaires? Que voyez-vous dans cette lettre de mandat que vous pourriez utiliser?

On dit maintenant que vos groupes seraient reconnus. De quelles ressources auriez-vous besoin pour faire avancer le dossier?

• (1650)

Mme Tawney Lem: Je vous remercie beaucoup de la question, monsieur Johns.

Je pense que, d'un point de vue intangible, nous voulons que le gouvernement fédéral prenne l'engagement de faire résonner dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental la nécessité d'accroître sa participation, de favoriser le développement et d'éliminer les obstacles à la collaboration. Comme je l'ai déjà mentionné, l'idée est d'instaurer ce genre de culture.

D'un point de vue tangible, c'est de veiller à ce qu'il y ait une intégration des structures fédérales pour que les différents ministères et les différentes directions puissent travailler ensemble. Comme je l'ai déjà mentionné, il faut investir dans des activités de recherche et scientifiques conjointes qui soutiennent les tables, et demander l'avis de ceux qui font partie d'un processus de collaboration et leur demander ce dont ils ont besoin pour se développer et réussir.

Je me réjouis de l'engagement du gouvernement à l'égard de la collaboration, mais le succès de ces tables vient souvent du besoin recensé par les personnes directement touchées. Il vient des gens de l'intérieur qui sont concernés, et non pas des personnes mandatées de l'extérieur.

La collaboration est un choix. Il faut que la volonté soit là. Il faut créer de l'espace pour que les groupes locaux puissent se doter d'un processus qui fonctionne vraiment pour eux. Essentiellement, il faut que les gens aient la meilleure chance possible de créer une solution locale, de trouver la meilleure façon pour eux de travailler ensemble, et demander à ces groupes les ressources dont elles ont besoin pour effectuer leur travail.

Le président: Merci, monsieur Johns.

Nous passons maintenant à M. Calkins pendant au plus cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Merci, monsieur le président.

Ce serait plus facile pour moi d'utiliser les prénoms, mais je vais suivre les règles.

Monsieur Brown, je vais commencer par vous, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

Madame Sellars, n'hésitez pas à intervenir si vous le souhaitez.

J'aimerais vous parler un peu des pêcheries fixes et des filets tremblants ou de la technologie que les Premières Nations avaient l'habitude d'utiliser. Monsieur Brown, vous avez mentionné qu'il était possible de faire une pêche très sélective. Pouvez-vous nous dire dans quelle mesure les pêcheries fixes et les filets tremblants peuvent permettre une pêche sélective?

M. Frank Brown: Les pêcheries fixes sont d'une simplicité ingénieuse. Comme le savent les habitants de la côte, la marée monte et descend aux six heures. Quand la marée monte, les pêcheries fixes en pierre retiennent le saumon. Ils entrent et restent prisonniers à l'intérieur. C'est ainsi que nos gens les attrapaient.

Nous avions un système de gouvernance très bien pensé. C'est le chef qui surveillait la gestion du saumon. C'était un exemple de la façon dont cela pouvait se faire.

De plus, les Salish de la côte de la mer des Salish utilisaient aussi les pêcheries fixes avec des filets dans les récifs. Des pêcheries fixes étaient installées dans les rivières pour diriger le saumon dans une zone donnée, où les pêcheurs allaient en sélectionner certains. Cette technologie ancienne, une technologie durable, existe encore aujourd'hui.

M. Blaine Calkins: Je me rends sur la côte très souvent. Vous pouvez voir sur le mur derrière moi que j'aime la chasse et la pêche. J'ai déjà été compteur de poissons pour le service des pêches et de la faune ici en Alberta. J'ai vu des postes de dénombrement des poissons sur les pêcheries fixes et des chenaux de dérivation, alors je sais que vous pouvez compter le saumon rose et le saumon rouge au passage. Il est possible de procéder à une pêche sélective.

Je sais qu'il existe de nombreux partenariats avec les Premières Nations dans les écloséries. Les communautés des Premières Nations seraient-elles d'accord si elles pouvaient utiliser les techniques de pêche sélective et si les saumons qu'elles gardaient pour se nourrir, ou pour les activités sociales ou cérémoniales ou même économiques, provenaient d'une éclosérie, en laissant ainsi le saumon sauvage poursuivre sa remontée pour aller frayer?

Serait-ce une idée intéressante?

M. Frank Brown: Tout d'abord, je ne suis nullement autorisé à parler au nom de toutes les Premières Nations. Je peux parler en mon nom, et je suis le chef de ma nation.

Je pense que nous possédons une éclosérie de saumon depuis plus de 30 ans. Tous les autres systèmes sont fondamentalement stériles. Nos écloséries de saumon nous permettraient de bénéficier d'un peu de recrutement, mais la notion d'écloséries est conflictuelle en raison des questions relatives à la génétique et à la monoculture des écloséries. Pour une raison quelconque, le programme de mise en valeur du saumon n'a pas été soutenu. J'ai parlé à de nombreux pêcheurs qui ont plaidé en faveur du pacage marin...

• (1655)

M. Blaine Calkins: Je ne vais pas aborder cette question, monsieur Brown. Permettez-moi d'être peut-être un peu plus précis.

Si certains poissons d'éclosérie revenaient, les Premières nations auraient la possibilité de sélectionner et de collecter tous les poissons d'éclosérie afin qu'ils ne réintègrent pas nécessairement le stock de géniteurs, en laissant les poissons sauvages revenir et se reproduire. Par conséquent, vous élimineriez la dérive génétique qu'une éclosérie est censée provoquer, mais vous auriez toujours accès à un plus grand nombre de saumons, sans avoir recours à la solution extrême du pacage marin. Je pense que personne au Canada ne souhaite s'engager dans cette direction.

Je parle de la pêche sélective des poissons marqués. Cela fonctionne pour les pêcheurs sportifs. Est-ce que cela fonctionnerait aussi bien pour les prises alimentaires, sociales, rituelles et même économiques des gens, lorsque le saumon revient dans les rivières?

En ce moment, quand je vais là-bas, je vois des filets jetés dans nos eaux vives, et des poissons, dont des esturgeons et des prises accessoires, qui se prennent dans ces filets. Des poissons qui ne sont pas forcément recherchés sont pris. Je me demande si l'on pourrait examiner l'efficacité d'une nouvelle technique ou d'une technique sélective pour satisfaire les besoins de chacun, y compris la longévité du saumon sauvage.

M. Frank Brown: Nous souscrivons à une doctrine relative à l'ordre de priorité. La conservation passe avant tout. Nous allons

devoir faire tout ce qui est en notre pouvoir pour sauver le saumon sauvage. C'est la première chose à faire.

La deuxième chose concerne les aspects alimentaires, sociaux et cérémoniels. Je pêche des saumons coho dans notre éclosérie, et je les fume. C'est un excellent poisson. Il en va de même du saumon kéta; c'est un excellent poisson.

Je fixe la limite à l'aquaculture des poissons à nageoires en raison de la méthode utilisée et de la santé de ces poissons. Personnellement, je ne peux pas appuyer cela, mais j'ai déjà mangé du saumon d'élevage.

Si je peux me permettre, je dois dire que ces dernières années, lorsque nous avons pêché ces saumons coho, nous avons trouvé des petites boulettes blanches à l'intérieur de la viande du coho. Nous n'avions jamais vu cela auparavant, et je pense que c'est quelque chose qui se passe dans l'océan.

Le président: Merci, monsieur Calkins.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme Gill, qui disposera de deux minutes et demie ou moins.

[Français]

Mme Marilène Gill: Je vous remercie, monsieur le président.

En fait, tout à l'heure, on a répondu à ma question qui portait sur les sources. Je remercie d'ailleurs M. Brown de sa réponse.

On parle d'un document, mais je connais bien l'importance de la culture orale chez les Premières Nations. Je me demande s'il y a d'autres gens des communautés qui, comme M. Brown, pourraient témoigner.

Quel est l'état de ces connaissances? On ne souhaiterait pas non plus qu'elles se perdent.

M. Brown peut peut-être me répondre.

[Traduction]

M. Frank Brown: Nous avons une histoire orale. C'est ainsi que nos connaissances ont été transmises de génération en génération, tout au long des 700 générations du peuple Heiltsuk.

Nous risquons de perdre notre langue, mais nos jeunes interviennent et prennent la responsabilité d'apprendre la langue. Comme je l'ai dit plus tôt, c'est de là que les connaissances découlent, parce qu'il y a certaines choses que vous pourriez dire dans notre langue et que vous ne pouvez pas dire en anglais ou en français.

Nous travaillons à la décolonisation. Les peuples des Premières Nations ont été les plus marginalisés du Canada en raison du désir d'avoir accès à leurs ressources. Sur la côte, il y a eu les poissons, les saumons et le bois. Cependant, notre peuple n'a jamais renoncé à son engagement envers notre place, nos valeurs et notre système, même si nous avons dû affronter les forces de la colonisation.

Si vous le voulez bien, je vais céder la parole à Mme Sellars, car j'ai plus ou moins monopolisé les interventions.

Mme Bev Sellars: Je veux juste mentionner que ces connaissances existent. Sur mon territoire, nous avons un groupe d'anciens, les anciens Secwepemc qui, avant la pandémie, se réunissaient chaque mois et parlaient de choses et d'autres. Par exemple, Mont Polley se trouve sur notre territoire traditionnel. Lorsque la catastrophe de la mine Mont Polley est survenue, nos anciens ont dit aux scientifiques qui y travaillaient là-bas qu'il y avait certains poissons de fond dans le lac. Les scientifiques n'étaient pas au courant de cela, et quand ils sont allés vérifier, ils ont découvert que c'était vrai. Ces connaissances existent, mais les scientifiques ne viennent pas parler à nos anciens, et personne ne leur demande leur avis.

Ils enseignent aux jeunes. Ils transmettent ces connaissances. Donc, oui, elles sont là.

• (1700)

Le président: Merci, madame Gill.

Je dois présenter des excuses à mon collègue, M. Hardie. J'ai sauté son tour, et j'ai donné la parole à Mme Gill en premier.

Je reviens maintenant à M. Hardie et, bien entendu, je m'excuse.

La parole est à vous, monsieur Hardie, pendant un maximum de cinq minutes.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci, monsieur le président. J'arborais mon regard vide, donc je peux comprendre ce qui s'est passé.

Est-il trop simple de demander à tous les témoins s'il y a un plan. Existe-t-il un plan pour rétablir l'abondance du saumon? Y a-t-il quelque chose qui relie tous les problèmes touchant les stocks de saumon, au-delà de la simple gestion du nombre de poissons capturés, ce qui semble être la principale mesure que prennent le MPO et d'autres intervenants? Des mesures ont-elles été prises pour s'occuper de l'habitat, de la prédation, des maladies, du hareng, etc.? Y a-t-il un plan directeur? Est-il possible d'en élaborer un, ou faut-il, en quelque sorte, ventiler le plan par région ou par rivière?

Monsieur Brown, je vais commencer par vous interroger.

M. Frank Brown: Je pense que Mme Lem a adopté la bonne approche, compte tenu de ce qu'ils font à la West Coast Aquatic Management Association. La décision Delgamuukw a indiqué que nous sommes tous ici pour rester. Nous devons travailler ensemble, et nous devons préparer le terrain afin de pouvoir faire valoir nos intérêts.

Ce n'est pas sans précédent. Nous nous sommes engagés dans ce processus, en particulier avec les Premières Nations côtières au cours de la guerre des bois, où nous avons fait en sorte que les bûcherons, d'autres gouvernements et les Premières Nations se réunissent pour parvenir à un développement plus durable axé sur l'aménagement forestier. Je pense donc...

M. Ken Hardie: Je suis désolé, mais je vais devoir couper court à votre intervention, car je n'ai pas beaucoup de temps.

Permettez-moi de m'adresser à Mme Lem et de lui poser la même question.

À qui appartient le plan? Qui gère le plan directeur qui dit: « Écoutez, voici les choses que nous devons faire, alors maintenant, réunissons-nous et déterminons qui va faire quoi »?

Mme Tawney Lem: Certains de ces plans sont en cours d'élaboration. Je pense que ce qu'il faut retenir, c'est que c'est vraiment une question d'échelle. Vous avez demandé si le plan est ventilé par ri-

vière, à l'échelle provinciale ou à l'échelle côtière. C'est tout cela. Il y a des travaux qui doivent être réalisés au niveau du bassin hydrologique. Il y a un travail qui doit être fait au niveau sous-régional ou au niveau du son. Il y a des efforts qui doivent être déployés au niveau de la côte sud, puis au niveau de la côte ou de la province. Tous ces éléments doivent également être réunis de manière intégrée.

Nous examinons le plan de rétablissement du saumon quinnat de la côte ouest de l'île de Vancouver qui est en cours d'élaboration en ce moment — en raison de l'inscription par le COSEPAC du saumon quinnat de la côte ouest comme espèce menacée, et des exigences du projet de loi C-68. Le plan sur lequel on travaille actuellement concerne l'intégration des écloséries, de l'habitat et de la récolte: quels poissons peuvent être pêchés, en quelle quantité, dans quels systèmes et dans quel but, et comment y parvenir? La mise en valeur est un outil. L'habitat est un outil. Tous ces éléments doivent être réunis. Ces différents niveaux doivent discuter pour s'assurer que ce qui se passe à un niveau est complémentaire et contribue au travail réalisé à un autre niveau.

M. Ken Hardie: Pouvons-nous voir ce plan?

Mme Tawney Lem: Nous disposons du mandat, si vous voulez, et la table des matières est en cours d'élaboration.

La liste du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, COSEPAC, a été publiée en novembre, ce qui fait que le délai de deux ans a commencé à s'écouler. Ce groupe travaille à l'élaboration de ce plan intégré pour la côte ouest de l'île de Vancouver.

• (1705)

M. Ken Hardie: C'est un problème, et je ne sais pas comment le résoudre.

Mme Sellars disait qu'ils avaient remarqué des problèmes il y a 40 ans. Nous voici, 40 ans plus tard, en train de nous battre pour déterminer qui va prendre le dernier poisson. Nous avons vu le développement industriel, la déforestation et les effets du changement climatique. Ce que nous n'avons pas vu, c'est un plan. J'applaudis les efforts en cours, mais nous aurions dû avoir ce plan il y a 30 ans.

Mme Tawney Lem: J'en conviens, mais le meilleur moment, outre hier, est maintenant.

M. Ken Hardie: Oui, c'est maintenant.

Qu'est-ce que nous ne connaissons pas suffisamment pour achever vraiment un plan visant à obtenir quelque chose? Là encore, l'idée est de rétablir l'abondance que nos peuples autochtones ont certainement célébrée et vénérée spirituellement pendant tant de millénaires. Que manque-t-il à notre base de connaissances? Nous devons revenir là-dessus.

Mme Tawney Lem: Je pense qu'il y a probablement un certain nombre de données manquantes. Il est certain que, dans le cadre des travaux qui se déroulent sur la côte Ouest, ces lacunes en matière de données sont déterminées et comblées.

Ce sont les personnes assises à la table qui doivent répondre à votre question, et non pas moi en ma qualité de facilitatrice. Certaines des données inconnues se résument à des conditions marines. C'est un domaine dans lequel il faut certainement travailler davantage et qu'il faut comprendre davantage.

M. Ken Hardie: Monsieur Brown, j'ai une brève question...

Le président: Monsieur Hardie, je sais que Mme Sellars faisait un signe de la main. Je vais lui accorder quelques secondes pour répondre brièvement à votre question.

M. Ken Hardie: Oui, madame Sellars, veuillez prendre la parole.

Mme Bev Sellars: Je veux juste dire que c'est le problème. Aujourd'hui, nous nous penchons sur le saumon, mais il y a tellement plus que cela à prendre en considération, et c'est ce que nous devons éviter. Tout est lié. Il faut considérer le problème dans son ensemble. Ce qui se passe sur mon territoire aura des répercussions sur ce qui se passe dans l'océan. Ce qui se passe dans l'océan aura des répercussions sur les saumons qui viennent sur mon territoire. Nous devons réunir un juste équilibre de populations autochtones et personnel scientifique qui prennent des décisions ensemble. Tant que cela ne sera pas fait, nous ne pourrons pas élaborer un plan. Il n'y aura pas de plan qui fonctionnera.

M. Ken Hardie: Je comprends cela. Merci beaucoup, madame Sellars.

Le président: Merci, monsieur Hardie.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Johns pendant deux minutes et demie, ou moins.

La parole est à vous, monsieur.

M. Gord Johns: Merci.

Chef Brown, je vais devoir poser deux questions pour gagner du temps.

Pensez-vous qu'il serait bon de créer une table de leadership fédérale-provinciale-premières nations, dirigée par les responsables de la remise en état de l'habitat du saumon et du rétablissement du saumon, et que cette idée est appuyée par un processus d'engagement mettant en jeu tous les groupes d'utilisateurs qui participent à la table afin de formuler des recommandations sur les priorités? Cela permettrait-il d'entamer un processus de réconciliation au niveau de la société et des utilisateurs, un processus qui pourrait contribuer au rétablissement du saumon sauvage et à sa répartition?

De plus, j'aimerais avoir votre avis sur la question de savoir si vous pensez que la ministre devrait déclarer un état d'urgence à l'égard des saumons sauvages.

M. Frank Brown: Ces deux questions sont un peu tendancieuses. Comment pourrais-je refuser d'y répondre?

Nous — la province, le gouvernement fédéral et les Premières Nations — devons collaborer de manière respectueuse et tripartite. Cela revient à cette question de respect. Le saumon est assurément en crise. Il n'y a aucune équivoque à ce sujet, et cela ne vient pas de se produire. Lorsque je siégeais au Conseil pour la conservation des ressources halieutiques, il y a 20 ans, le saumon rouge se trouvait à l'extérieur du fleuve Fraser — je dis cela pour appuyer le point de vue de Mme Sellars —, et l'eau était trop chaude pour qu'il remonte le fleuve. Nous venions de faire face à une épidémie de dendroctone du pin ponderosa, et les arbres étaient morts. Ils ne pouvaient plus retenir le sol, et il y avait toute cette vase dans le fleuve Fraser. Ce ne sont là que quelques exemples de ce qu'elle affirme et de la façon dont tout est lié.

Une fois que nous — les Premières Nations, la Colombie-Britannique et le Canada — aurons mis de l'ordre dans notre propre maison, comme vous le dites, nous devons avoir des conversations

transfrontalières avec nos voisins, parce qu'ils ont le même problème que nous.

M. Gord Johns: J'ai parlé des 142 millions de dollars qui ont été affectés aux fonds de restauration pour le saumon de la Colombie-Britannique. Je sais que votre nation a exprimé de nombreuses préoccupations concernant l'évaluation des stocks et les ressources pour la surveillance et la science. Pouvez-vous nous parler du manque de ressources?

Madame Sellars, je vous remercie infiniment d'avoir parlé de la façon dont nous devons y verser des fonds en raison de son importance. Toutefois, des ressources sont requises maintenant. Pouvez-vous nous parler du besoin de ressources?

Je tiens aussi à dire que ma mère a grandi à Ocean Falls. Elle montre les photos des grands saumons, de leur nombre et de leur abondance. Peut-être que je vous laisserai en parler.

● (1710)

M. Frank Brown: Désolé, vous allez devoir poser à nouveau votre première question.

M. Gord Johns: Les ressources que le gouvernement investit pour répondre à vos besoins sont-elles suffisantes en ce moment?

M. Frank Brown: Non, ce n'est pas le cas. La raison pour laquelle elles ne sont pas suffisantes, c'est que l'argent est souvent utilisé pour financer des processus administratifs. Honnêtement, il n'y a pas assez d'argent dans le fonds pour faire ce que nous devons faire. Il n'y en a absolument pas assez.

Cependant, dans le cadre d'un travail de collaboration avec des premières nations par l'intermédiaire de gardiens autochtones qui se trouvent sur le terrain et qui sont liés à ces ressources — qu'il s'agisse des saumons ou des caribous —, il est logique de travailler avec les populations locales, car le Canada n'a pas assez d'argent pour envoyer des gens dans ces zones rurales, pour renforcer les capacités à l'échelle locale, pour fournir les ressources financières nécessaires pour former nos gens à être les yeux et les oreilles du territoire, et pour réaliser le travail au profit de tous les Canadiens et les Britanno-Colombiens. C'est dans notre intérêt, et c'est très logique.

Le président: Merci, monsieur Johns.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Mazier pendant cinq minutes, ou moins.

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Merci, monsieur le président.

Vous avez tous remarqué l'importance des programmes créés et élaborés par les Autochtones et la nécessité de réussir. En tant que Canadien en milieu rural, je comprends les effets négatifs qui surviennent lorsqu'un gouvernement adopte ce type d'approche universelle et ne tient pas compte des connaissances locales.

Pourriez-vous nous donner quelques exemples — et je commencerai par entendre Mme Sellar — de la façon dont le gouvernement actuel n'a pas consulté et intégré les connaissances des Premières Nations locales dans le rétablissement des pêches?

Mme Bev Sellars: Un des exemples que j'ai donnés, c'est qu'on a commencé à observer des changements il y a 40 ans.

Dans le territoire où j'habite, il y a des exploitations minières. Nous avons établi une carte. Notre équipe de deux a dressé une carte de toutes les mines qui se trouvent sur notre territoire, à savoir les mines de placer ainsi que les mines de grande et de petite taille. La réglementation visant les mines de placer est minimale ou absente. Ces mines ont des répercussions sur les cours d'eau. C'est là que se déroule l'activité minière. Tous les cours d'eau sont touchés, alors, les gardiens et les peuples autochtones... Comme je l'ai dit, ma sœur travaille là-bas. Elle joue un rôle non officiel de gardien, alors, elle surveille ce qui se passe sur le territoire.

Il faut écouter les peuples autochtones et envoyer là-bas des personnes qui peuvent agir avec autorité. Je ne suis pas en train de dire qu'il nous appartient de tout décider en ce qui concerne le territoire, mais il s'agit de travailler avec les responsables des parcs et d'autres personnes afin de s'assurer de protéger l'environnement.

M. Dan Mazier: Vous avez bien répondu à la question.

Monsieur Brown, pensez-vous qu'il y a eu suffisamment de collaboration? Compte tenu de ce que Mme Sellars a dit, avez-vous remarqué si, au cours des quatre ou cinq dernières années, il a été plus difficile de travailler avec le gouvernement? Est-ce que les choses s'améliorent ou empirent? Quelle est votre opinion à ce sujet?

M. Frank Brown: Je crois que l'intention est bonne et que les lettres de mandat et l'engagement envers la réconciliation constituent un pas dans la bonne direction, mais parfois... Le gouvernement est une grosse machine, et il est difficile de le faire bouger, mais son intention est bonne. Chacun a une expérience différente. Notre nation a adopté une approche assez énergique pour faire progresser la conclusion d'un accord de réconciliation avec le Canada et la Colombie-Britannique, et cela nous a bien servis.

J'aimerais revenir à la question que vous avez posée à Mme Sellars en ce qui concerne les exemples. Toute cette situation constitue un exemple, et c'est pourquoi nous avons cette discussion. Les stocks de saumon sont dans un état catastrophique à l'heure actuelle. Je me souviens que mon frère m'a parlé du saumon rouge à Rivers Inlet. Un jour, il pêchait avec mon grand-père, et il m'a raconté qu'il y avait tellement de saumons rouges dans le filet, que le filet coulait vers le fond, et mon grand-père a dit à mon frère que c'était la dernière fois qu'ils allaient voir cela.

Il y avait une multitude de bateaux sur l'eau. Il y a eu une mauvaise gestion flagrante de ce poisson. Nous pensions que la ressource était infinie, mais ce n'est pas le cas. Nous sommes donc confrontés à la situation actuelle, qui illustre parfaitement que cette façon de faire n'a pas fonctionné, car, je le répète, on a manqué de respect envers notre peuple lorsque nous avons tenté d'exprimer notre point de vue et qu'on n'en a pas du tout tenu compte. Maintenant, on reconnaît que notre opinion était valable et que les connaissances locales peuvent être utiles à la science occidentale. Quarante années d'extrapolations à partir de données scientifiques nous ont menés à la situation actuelle.

• (1715)

M. Dan Mazier: Merci.

Madame Lem, vous avez tous parlé de cet engagement, et nous sommes heureux des promesses qui ont été faites et des lettres de mandat. Vous avez mentionné qu'il faut intégrer les démarches au sein des ministères. En ce qui a trait à ce plan de deux ans que vous commencez à mettre en œuvre, est-ce que les ministères y contribuent? Avez-vous observé des changements précis effectués par le

gouvernement afin que ce plan puisse devenir une réalité, ou est-ce que M. Brown reviendra ici dans deux ans pour nous dire, eh bien, cela dure maintenant depuis 42 ans?

Quels changements ont été apportés pour que ce plan se réalise?

Mme Tawney Lem: À l'échelon local, le ministère des Pêches amène aux tables rondes sur le saumon des responsables de la gestion des ressources et du programme de mise en valeur des salmonidés de même que des scientifiques, à savoir des biologistes chargés de la restauration et des spécialistes de l'évaluation des stocks. Le ministère amène toutes ces personnes à la table là où c'est nécessaire, en plus de spécialistes de l'aquaculture. On reconnaît également la nécessité d'amener à la table des représentants de la province pour que des relations s'établissent. Le ministère amène donc toutes ces personnes à la table.

Vous avez demandé à M. Brown ce qu'il a observé en ce qui concerne le gouvernement, et j'aimerais insister sur le fait que le gouvernement n'est pas une seule et même entité. Nous observons de plus en plus un changement de culture. Au lieu de nous dire « Voici notre décision. Qu'en pensez-vous? », le gouvernement nous dit plutôt « Voilà le problème. Comment pouvons-nous y trouver une solution ensemble? ». On laisse davantage la place à l'initiative et à la collaboration. Je tiens à souligner ces changements et ces améliorations.

Le président: Merci, monsieur Mazier.

La parole est maintenant à M. Morrissey pour cinq minutes au plus.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'ai une question pour M. Brown.

À votre avis, monsieur Brown, est-ce que la gestion de la chasse aux phoques sur la côte Ouest est essentielle à la restauration des stocks de saumon?

M. Frank Brown: Je crois qu'il y a un déséquilibre et que la population de phoques est trop importante. On le voit bien lorsqu'ils vont se nourrir de hareng et de saumon dans les rivières. On voit que les phoques et les otaries sont très nombreux, et j'estime qu'il faut mettre en place un programme d'abattage sélectif, mais un tel programme doit être bien géré afin de maintenir l'équilibre.

M. Robert Morrissey: Merci, monsieur Brown.

Il semble qu'on est en mesure de quantifier la situation dans les rivières qui donne lieu à la destruction ou à la détérioration de l'habitat du saumon.

Monsieur Brown, est-ce que le ministère et les gardiens du savoir autochtone ont collectivement une bonne compréhension de ce qui se passe en mer?

M. Frank Brown: Je ne crois pas. Je pense toutefois que cette connaissance s'améliore. Je ne sais pas si vous connaissez Dick Beamish, qui dirigeait la Station biologique du Pacifique à Nanaimo. Il a reçu l'Ordre du Canada à titre de scientifique et sa passion était d'aller sur le terrain pour observer la situation. Il a recueilli des fonds pour aller sur le terrain, et je crois que cela fait deux ou trois ans qu'on effectue des recherches dans le Pacifique Nord, où les saumons se rendent. Je ne pense pas que nous savons où ils vont exactement. C'est là le problème.

Bien sûr, les deux grands courants dans le Pacifique Nord, El Niño et La Niña, ainsi que l'acidification des océans sont des facteurs qui vont faire en sorte qu'il sera plus difficile pour le saumon de survivre.

M. Robert Morrissey: Merci, monsieur Brown.

J'ai une question à poser à Mme Lem.

Ce problème existe depuis un certain temps. En fait, la réduction des stocks de saumon sur la côte Est est un problème auquel divers gouvernements ont tenté de s'attaquer. Je crois sincèrement que les ministres, peu importe leur allégeance politique, tentent de prendre les bonnes décisions à cet égard. Je le crois sincèrement.

À votre avis, à quels chapitres le ministère s'est-il constamment trompé au cours des dernières années et que doit-il faire pour remédier à cette situation?

• (1720)

Mme Tawney Lem: Je vous remercie de la question.

Ici encore, il faut intégrer les démarches. Ce que nous observons, c'est que les efforts augmentent de temps en temps pour ensuite péricliter. Récemment, le gouvernement provincial a adopté une stratégie concernant le saumon en Colombie-Britannique et a mis un groupe sur pied. Quand nous nous sommes penchés sur la question, nous avons étudié des documents historiques montrant, par exemple, que les gouvernements fédéral et provincial avaient signé des accords ou établi des protocoles pour collaborer dans le dossier du saumon. Certains groupes ont commencé leurs travaux, puis, pour une raison quelconque, les démarches ont arrêté d'avancer ou ont cessé.

M. Robert Morrissey: L'absence de continuité sur le plan de la planification au sein des deux ordres de gouvernement est [*Difficulté technique*] s'y sont mal pris. Pourriez-vous nous indiquer ce qu'il est essentiel de faire pour corriger la situation afin d'empêcher la disparition de cette pêche emblématique?

Mme Tawney Lem: Je pense qu'il faut simplement s'engager à travailler ensemble dans ce dossier. Personne n'a les connaissances ou les ressources pour régler seul la question. Nous devons nous engager à long terme afin d'élaborer et de mettre en œuvre le plan, d'en surveiller l'efficacité et de le modifier au besoin.

M. Robert Morrissey: À ce sujet, vous avez indiqué que...

Le président: Je suis désolé, monsieur Morrissey, mais je pense que M. Brown a levé la main pour répondre à cette question.

M. Frank Brown: Le problème vient entre autres du fait que le pouvoir ministériel fait entrave. Chaque fois que nous élaborons un plan et allons de l'avant, nous nous faisons rabrouer. Les gens n'ont aucun pouvoir de prise de décisions. Il faut partager le pouvoir avec les communautés locales qui vivent dans les régions concernées, car tout le pouvoir est centralisé à Ottawa. S'il était possible de partager le pouvoir de prise de décisions dans le cadre du mécanisme dont vous avez parlé en instaurant un processus de gouvernance fondé sur la collaboration, je pense que ce serait une solution.

Le président: Je vous remercie, monsieur Morrissey.

Nous accorderons maintenant la parole à M. Bragdon pour cinq minutes ou moins.

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie nos honorables invités et témoins. Nous sommes enchantés que vous nous fassiez part de vos avis et points de vue ines-

timables, et que vous vous passionniez pour ce défi très important que nous affrontons tous ensemble.

Bien entendu, comme cela a été le cas tout au long de notre étude, nous avons entendu chacun d'entre vous déplorer le problème du manque de coordination. Il semble que tout le monde ait le même objectif: nous voulons que les stocks de saumon reviennent à des niveaux sains afin d'être là pour les prochaines générations.

Je veux vous demander ce qu'il faudrait faire et que le gouvernement en place ne fait pas pour aider le saumon du Pacifique en particulier. Je sais que nous avons entendu plusieurs suggestions à ce sujet ce soir concernant certains points ou aspects de la question. Je tente ici de déterminer quelles sont les mesures réalisables que vous recommanderiez de prendre immédiatement pour trouver une solution aussi rapidement que possible.

Je commencerai avec vous, chef Brown, après quoi j'entendrai les autres invités.

M. Frank Brown: Je pense qu'il faut établir un plan, comme votre collègue l'a indiqué. L'honorable M. Hardie a parlé d'un « plan directeur ». Je pense que c'est l'idée. Il faut élaborer ce plan, puis accorder des ressources suffisantes pour faire le travail. Cela relève simplement des hautes instances.

Sans vouloir faire de critiques, je pense également que le MPO agit de manière contradictoire. Il est censé gérer le stock en vertu du principe de précaution, particulièrement en ces temps critiques au cours desquels la biomasse du saumon sauvage est en déclin, mais il investit dans l'aquaculture du poisson. Quand j'étais membre du conseil pour la conservation des ressources halieutiques, il investissait 75 millions de dollars annuellement dans l'aquaculture du poisson, alors qu'il était censé protéger et gérer le saumon sauvage.

• (1725)

M. Richard Bragdon: Je vous remercie.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose, madame Sellars?

Mme Bev Sellars: Oui. Je pense que le processus d'évaluation environnementale doit tenir compte du pouvoir des Premières Nations. Nous devons également obtenir les renseignements qui sont recueillis. Il faut que l'organe soit neutre et indépendant, et n'ait pas l'air de se soucier davantage des objectifs de développement des affaires que de l'environnement.

Il ne devrait y avoir aucune zone interdite et chaque pierre devrait être retournée. Le gouvernement devrait aussi lutter plus efficacement contre les effets cumulatifs au lieu de lancer un projet par-ci par-là. Il faut examiner l'ensemble du processus, et d'ici à ce que ce soit fait, vous savez... Il faut absolument que cela se fasse. Bien entendu, tout doit se dérouler conformément à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, car si les Autochtones prennent les décisions, c'est bénéfique pour l'ensemble du pays. Si nous agissons d'égal à égal, c'est bénéfique pour l'ensemble du pays. Cela déplaîra peut-être à certains, mais les décisions seront meilleures.

M. Richard Bragdon: Je vous remercie.

Madame Lem, avez-vous une brève remarque à ajouter?

Mme Tawney Lem: Je vous remercie.

Juste pour résumer, il faut intégrer les démarches au sein du gouvernement fédéral, nouer des liens très étroits avec le gouvernement provincial, particulièrement dans le secteur forestier, assurer la participation significative des communautés et, comme M. Brown l'a souligné, s'engager à fournir des ressources pour soutenir le plan au-delà du budget de cette année ou du mandat du gouvernement actuel.

M. Richard Bragdon: Je vous remercie.

C'est là un des problèmes. Qu'il s'agisse de la crise de la pêche qui a touché la côte Est récemment ou de la crise du saumon du Pacifique qui sévit maintenant sur la côte Ouest, il semble que, partout au pays, on envisage et souhaite de plus en plus une approche exhaustive reposant sur la collaboration qui mobilise tous les acteurs pertinents. Évidemment, les Autochtones joueraient un rôle très important à cet égard, tout comme le feraient les habitants des communautés locales et des communautés qui seront touchées, y compris les pêcheurs qui luttent contre le problème depuis de nombreuses années. Tous les acteurs doivent intervenir.

Pour trouver une solution exhaustive, tout le monde devra s'impliquer en toute transparence. Il semble, comme M. Hardie et M. Arnold l'ont fait remarquer, que tout le monde agit chacun de son côté, avec comme résultat une approche disparate. Il n'existe pas d'objectif unique auquel adhéreraient tous les acteurs, qui auraient ainsi l'impression de faire partie de la solution. Souvent, on jette le blâme sur l'autre, ce qui n'est jamais productif. Si nous pouvons en arriver à une solution et à une valeur commune — c'est-à-dire que nous voulons tous préserver les espèces de saumon —, et travailler ensemble en collaboration, je pense que nous pouvons y arriver.

Avez-vous un dernier commentaire à formuler à ce sujet?

Mon temps est probablement presque écoulé.

Le président: Oui, il est écoulé.

M. Richard Bragdon: Je m'excuse.

Je vous remercie.

Le président: On ne réalise pas à quel point un petit discours est chronophage avant d'en arriver aux réponses.

Il nous reste environ trois minutes.

Monsieur McKinnon, voudriez-vous clore la discussion?

M. Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse au chef Brown. D'entrée de jeu, vous nous avez donné le point de vue de la côte Nord et du réseau hydrographique de la rivière Skeena. Ma circonscription donne sur le fleuve Fraser. Je vais tenter de découvrir si les problèmes qu'on y trouve touchent également le réseau hydrographique du fleuve Skeena.

Au fil des ans, nous avons détruit l'habitat, qui a perdu du terrain. Dans ma communauté, un barrage a été construit sur la rivière Coquitlam il y a plus d'une centaine d'années, mettant fin à la montaison du saumon. La même chose s'est produite sur la rivière Alouette, située à proximité. Partout sur le cours inférieur du Fraser se trouvent des murs de protection contre les crues qui sont hostiles aux poissons. Les marais disparaissent le long du fleuve, ce qui empêche les saumoneaux de s'acclimater adéquatement avant de rejoindre l'océan. Cela pourrait expliquer en bonne partie le fait qu'ils

meurent en grand nombre quand ils atteignent l'océan. Bien entendu, il y a aussi la pollution, comme Mme Sellars l'a fait remarquer.

Quelle ampleur prend la destruction de l'habitat dans le bassin hydrographique du fleuve Skeena? Quels changements massifs s'y produisent? Je me doute que la situation est moins grave que dans le Sud. Je ne me suis jamais rendu là-bas. Les dommages pourraient néanmoins être substantiels. Le réseau hydrographique du fleuve Skeena est, bien sûr, un autre grand réseau de notre province.

Je vous serais reconnaissant de nous fournir tout renseignement qui pourrait nous éclairer à ce sujet.

• (1730)

M. Frank Brown: C'est compliqué, comme nous l'avons indiqué. Je formulerai ici mes dernières observations. Je tiens à vous remercier d'avoir écouté ce que nous avons à dire sur le saumon. J'espère que vous pourrez faire du bon travail pour apporter les changements qui s'imposent.

Pour répondre à la question, tous ces réseaux hydrographiques sont semblables, qu'il s'agisse des fleuves Skeena, Fraser ou Nass, car des facteurs extérieurs interviennent. Il existe dans la vallée des réseaux hydrographiques complètement intacts, mais le saumon n'y retourne pas en raison de l'ampleur du problème auquel nous faisons face.

À l'intention des parlementaires qui ne connaissent pas bien la Colombie-Britannique, je précise que nous sommes des Autochtones non soumis au régime d'un traité. Nous détenons encore les titres des terres et des eaux où nous vivons. Voilà pourquoi nous lançons diverses initiatives pour résoudre les questions portant sur les titres relatifs aux terres et aux ressources. Cela doit figurer au compte rendu.

Nous avons été qualifiés d'acteurs. Or, nous ne sommes pas des acteurs, mais des détenteurs de titres. Les terres, les eaux et les ressources nous appartiennent. Nous admettons toutefois que nous devons travailler en collaboration, et nous sommes disposés à le faire et capables de le faire. Le problème est d'une ampleur et d'une urgence telles que nous devons agir vite.

Je ne veux pas être de retour dans deux ans, comme l'a dit un de vos collègues, mais je vous remercie de m'avoir invité à revenir pour vous faire part du point de vue local. Je vous souhaite bonne chance dans le cadre des travaux que vous accomplirez en notre nom à tous pour sauver notre saumon.

Walas Gixiasa. Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie. C'est ici que prend fin la séance d'aujourd'hui.

Je tiens à remercier nos témoins de nous avoir fait passer une heure et demie fort instructive. Espérons que nous pourrions intégrer une partie de ces renseignements dans notre rapport à la fin de notre étude.

Je veux m'excuser auprès des membres du Comité qui n'ont pas pu poser plus de questions, mais on m'a informé que les lundis, nos séances doivent se terminer exactement à 17 h 30, heure normale de l'Est. Les mercredis, nous disposons d'une certaine marge de manœuvre qui nous permet de poursuivre la séance quand des votes nous interrompent.

Je vous dis au revoir à tous, et soyez prudents, peu importe ce que vous ferez aujourd'hui.

Au revoir à tous. Nous espérons vous revoir tous mercredi.

Je remercie Mike Kelloway d'avoir été un excellent participant aujourd'hui en remplacement de M. Cormier.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>